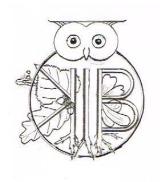
Association OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie 1, place de la Libération, Passage Bleu 74100 ANNEMASSE

http://www.oikoskaibios.com
objet : Semaine sans pesticides



Madame Michèle AMOUDRUZ Maire de VETRAZ MONTHOUX Mairie 1, place de la Mairie 74100 VETRAZ MONTHOUX

Annemasse, le 16 mai 2014

## Madame le Maire,

Suite à notre courriel envoyé courant mars, nous nous permettons de vous contacter à nouveau et de vous rappeler l'objet de notre précédente demande.

La *Semaine sans pesticides* <a href="http://www.semaine-sans-pesticides.com/">http://www.semaine-sans-pesticides.com/</a> est organisée chaque année et Oïkos Kaï Bios relaie l'action depuis 2009. Pour sa 9ème édition, les associations organisatrices \* ont eu l'idée de dresser une carte des communes de France afin de mettre en relief la gestion écologique des Espaces verts ainsi que l'introduction d'aliments « bio » dans les cantines scolaires.

Hélas, votre commune ne figure pas sur la carte des villes et villages sans pesticides, éditée début avril et disponible à cette adresse <a href="http://www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr/">http://www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr/</a>.

La période électorale était il est vrai peu propice à l'exercice proposé.

A l'aube d'un nouveau mandat, la perspective de préciser des orientations encore plus respectueuses de l'environnement mobilisera sûrement votre équipe.

Concernant la gestion des espaces verts, une loi vient d'être promulguée \*\*. L'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sera interdite dans les espaces publics des communes en 2020. Nous estimons que cette date d'application de la loi est bien tardive compte tenu des effets néfastes des pesticides sur la nature (mortalité croissante des abeilles entre autres) et sur la santé des citoyens (perte de fertilité, maladie de Parkinson, cas de leucémies accrus dans les familles d'agriculteurs utilisant ces produits toxiques....la liste n'est pas exhaustive).

Certes, l'agriculture biologique devrait se développer dans notre pays, 1<sup>er</sup> utilisateur de pesticides en Europe. Le Grenelle de l'environnement avait fixé des objectifs.

Si l'on considère notre département, selon l'enquête de La Vie

http://www.lavie.fr/webdocumentaires/palmares-ecologie-2013/le-palmares-2013-de-lecologie-en-france-13-11-2013-46442\_554.php, il est situé au 70<sup>ème</sup> rang pour les surfaces cultivées en bio, ce qui est une place assez misérable.

Dans ce contexte, l'arrêt de l'utilisation des pesticides pour la gestion des espaces verts serait un exemple. Il entraînerait les agriculteurs, les jardiniers amateurs réputés peu vertueux dans ce domaine, à s'interroger sur leurs pratiques.

Parallèlement à la carte des communes sans pesticides, une autre carte est établie pour la restauration collective, à cette adresse : <a href="http://www.villes-et-villages-bio.fr/">http://www.0phyto-loupour100bio.fr/</a>. L'autre sur le thème de la restauration collective <a href="http://www.villes-et-villages-bio.fr/">http://www.villes-et-villages-bio.fr/</a> , l'autre sur le thème de la restauration collective <a href="http://www.villes-et-villages-bio.fr/">http://www.villes-et-villages-bio.fr/</a> recensement.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre message et nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Recevez, Madame le Maire, nos salutations respectueuses.
Pour Oïkos Kaï Bios Marie Berger, présidente

N.B. pour un accès facilité aux liens Internet, cette lettre vous parviendra par courriel dans quelques jours.

\* liste à cette adresse <a href="http://www.semaine-sans-pesticides.fr/decouvrir-levenement/partenaires/">http://www.semaine-sans-pesticides.fr/decouvrir-levenement/partenaires/</a> dont Générations futures <a href="http://www.generations-futures.fr/">http://www.generations-futures.fr/</a>, Agir pour l'environnement <a href="http://www.agirpourlenvironnement.org/">http://www.agirpourlenvironnement.org/</a>, Bio consomm'acteurs <a href="http://www.bioconsomacteurs.org/">http://www.bioconsomacteurs.org/</a>

\*\* Loi n° 2014-110 du 6 février 2014

 $\frac{http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028571536\&dateText}{e=\&categorieLien=id}$ 

OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie